

# Améliorer son autonomie en système polyculture-élevage-céréales

## Améliorer son autonomie en système polyculture-élevage-céréales



**Jeudi 25 janvier ou mercredi  
31 janvier 2018** (lieux à définir)

**1 jour**

**Le jeudi 25 janvier  
ou le mercredi 31 janvier 2018**

Lieux à définir

de 9h30 à 17h

### PUBLIC

Agriculteurs-trices et futurs installés-ées

### TARIFS & FINANCEMENT

Pris en charge pour un contributeur  
Vivea ou futur installé

140 euros pour un salarié demande  
de remboursement au fafsea à prévoir

### RESPONSABLE DE STAGE

Marthe Vivant 02 54 55 74 76  
Centre Formation 41 : 02 54 55 20 18

### OBJECTIFS

Avec la vision d'un agriculteur, resituer l'exploitation agricole dans son contexte global, et la possibilité de cheminer vers plus d'autonomie

### CONTENU

Notions globales d'agro-écologie et contexte de l'exploitation. Situer les essentiels. Mieux connaître et mieux valoriser les ressources naturelles et agronomiques. Comment cheminer, trouver les ressources et méthodes simples, découvrir et tester sans grande prise de risque. Identifier un scénario pour commencer. Cultiver ses propres motivations et partager les connaissances.

### METHODES ET INTERVENANT

Apports et échanges conduits par un agriculteur, temps de réflexion collectifs, simulations d'évolutions, bilan

**Avec Ludovic Callu, agriculteur-éleveur  
du 41**

### PRE-INSCRIPTION

Par mail : [formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)  
ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation.

Ce stage sera financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41

[www.loir-et-cher.chambagri.fr](http://www.loir-et-cher.chambagri.fr) ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

# BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

## Améliorer son autonomie en système polyculture-élevage-céréales

**Cocher la date par ordre de préférence :**

- Jeudi 25 janvier 2018** (lieu à définir)
- Mercredi 31 janvier 2018** (lieu à définir)

Je m'engage à participer à la formation

**Nom et prénom du participant :** .....

**Date de naissance :** .....

**Adresse complète** .....

.....

.....

**Tél :** ..... **Portable :** .....

**Mail :** .....

**Statut professionnel**  Chef d'exploitation  Conjoint collaborateur  Aide familial  
 Salarié  Autre (préciser.....)

L'entreprise joindra un chèque de 140 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

**Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :**

.....

.....

**Fait à** ..... **Signature,**

**Le**.....

### RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2018

Pour 4 journées de formation,  
soit 28 heures, vous pouvez  
bénéficier d'un crédit d'impôt de:  
**28 h x 9,88 € = 276.64 euros**

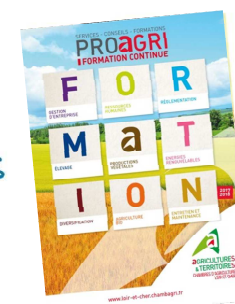
Centre de formation 41

**02 54 55 20 18**

**formation@loir-et-cher.chambagri.fr**

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher  
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe  
41018 BLOIS

Des formations  
adaptées aux besoins  
des agriculteurs et  
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

**www.loir-et-cher.chambagri.fr**



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A  
**CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER**  
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS  
Tél. 02.54.55.20.18  
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr